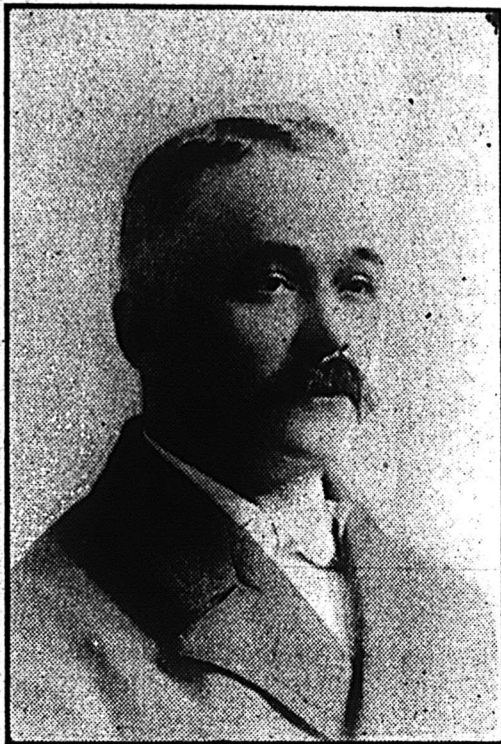


RECORD FOUNDRY AND MACHINE CO.

M. Alexandre Dussault, dont nous publions ici le portrait, est le gérant bien connu de la Record Foundry and Machine Co., pour le district de Montréal.

Dans sa manufacture de Montréal, tout comme dans celle de Moncton, N. B., la Record Foundry and Machine Co. se tient à la hauteur de sa réputation quant à la fabrication de ses poêles de cuisine "Jeanne d'Arc" et autres marques populaires. Le poêle de cuisine "Brilliant", qui sera bientôt



M. ALEXANDRE DUSSAULT, Gérant de la Record Foundry and Machine Co. pour le district de Montréal

mis sur le marché, sera sans doute aussi favorablement accueilli que les autres produits de l'entreprenante compagnie qui est connue d'un bout à l'autre du Dominion.

Pour la commodité de ses clients, la compagnie a récemment ouvert de nouvelles et modernes salles de vente, au No. 480 de la rue St-Paul (près St-Pierre), où l'on pourra presque toujours rencontrer le gérant général qui se prête de bonne grâce à démontrer et à expliquer les mérites du magnifique assortiment de poêles de cuisine, poêles de chauffage, chauffeuses et fournaises.

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal est entrée dans sa quatrième année le 4 du mois d'octobre dernier. De nombreux élèves ont fréquenté ses classes durant ce laps de temps, et les examens qui se sont succédé depuis l'ouverture des cours, ont démontré que maîtres et élèves avaient fait du bon travail.

La tâche d'une école de ce genre est de former des élèves capables de remplir toutes positions dans le monde commercial du pays et de l'étranger. Or, la nôtre existe déjà depuis assez longtemps pour avoir fourni des élèves capables de démontrer que l'enseignement qu'ils ont reçu leur permet de remplir telle ou telle autre position à la satisfaction des intéressés.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal a été construite et est entretenue à même le budget de la province, c'est-à-dire que ce sont les contribuables de cette province qui en ont payé la construction et sont appelés en-

core tous les jours à contribuer à son entretien. C'est donc l'école de tout le monde.

Puisqu'il en est ainsi, ne serait-il pas rationnel que nos commerçants et industriels, à quelque race ou religion qu'ils appartiennent, fissent en sorte de donner aux élèves sortant de l'Ecole des Hautes Commerciales, l'occasion de démontrer ce dont ils sort capables dans la pratique? Nous cherchons sans cesse, tous tant que nous sommes, à retirer le plus de bénéfice possible de ce que nous sommes appelés à donner. Nos hommes d'affaires mettraient donc un fois de plus cette coutume en pratique s'ils ouvraient leurs portes à ceux à qui ils ont procuré l'instruction et l'éducation, de préférence aux autres ayant suivi les cours d'une institution distincte, mais dont ils ne connaissent qu'imparfaitement la méthode et le rouage.

En dehors de l'intérêt direct à retirer de la pratique que nous suggérons, il y aurait encore la question de justice envers l'institution populaire, par le seul fait d'encourager les élèves d'une école établie et soutenue par les citoyens de toutes races et de toutes croyances, et qui composent la population de notre province.

NOUVELLES CHARTES

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

"Brick & Construction Products Company of Montreal, Limited." — Pour entreprendre toutes sortes de travaux de construction sous toutes les formes en général. Capital-actions, \$600,000, à Montréal.

"The Canadian Fireproofing Company, Limited." — Pour faire le commerce de manufacturiers de planchers à l'épreuve du feu, en brique, terra-cotta, tuile, canaux et tuyaux d'égouts, ainsi que tous les produits de nature similaire. Capital-actions, \$250,000, à Québec.

"Transcontinental Construction Company, Limited." — Pour faire affaires comme entrepreneurs de construction, réparation et modification de travaux publics et privés de toutes sortes. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"Biggar-Medicine Lake Land Co.' Limited." — Pour faire le commerce de terrains et immeubles en général et dans toutes ses branches. Capital-actions, \$120,000, à Montréal.

"The International Feature Film Corporation, Limited." — Pour fabriquer et faire le commerce général de pellicules (films) de vues animées. Capital-actions, \$200,000, à Montréal.

LE PARC ALGONQUIN

En vertu d'un ordre en Conseil passé récemment par le gouvernement provincial d'Ontario, le nom de Algonquin National Park of Ontario a été changé en celui de Algonquin Provincial Park. Ce parc est l'un des plus sauvages et des plus fascinants de la réserve publique au Canada, et est de plus en plus populaire auprès de l'armée toujours grandissante des touristes d'été, de ceux qui aiment la campagne sauvage et sont toujours à la recherche d'une place d'ameusement. Le parc est situé à une altitude de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et couvre une superficie de 1,344,000 acres, soit environ 2,100 milles carrés. La compagnie du Grand Tronc est la seule qui atteigne ce district qui, en plus d'être un endroit de prédilection pour l'été, est considéré comme l'un des plus attrayants pour les sports d'hiver en Amérique. L'hôtel — The Highland Inn — qui est administré par la compagnie du Grand Tronc, est ouvert tout le long de l'année pour la commodité des voyageurs.